



Edmonton, 22 mai 2020

Monsieur le Premier ministre,  
Monsieur le ministre de l'Éducation supérieure,

L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) a comme mission d'améliorer l'accès à la justice en français en Alberta.

Nous avons appris qu'à la suite de décisions récentes prises par votre gouvernement, le Campus Saint-Jean (CSJ) de l'Université de l'Alberta traverse une situation financière extrêmement précaire qui pourrait mettre en péril l'existence même de notre seule institution postsecondaire de langue française en Alberta.

En effet, s'il ne peut utiliser ses fonds de réserve ou s'il n'obtient pas le financement adéquat du Campus Alberta Grant ou une aide fédérale d'urgence, le CSJ se verra dans l'obligation de couper 44% des cours prévus en 2020-2021, soit 180 cours sur une possibilité de 409. Pour une petite institution, ceci veut dire l'abolition complète de certains programmes nécessaires à la vitalité de la communauté francophone. Cette situation m'inquiète au plus haut point.

Aujourd'hui, l'Alberta compte plus de 268 000 citoyens d'expression française, une population qui a crû de plus de 50 % entre 1991 et 2016. Le CSJ joue un rôle fondamental en Alberta, mais également dans l'Ouest et le Nord canadiens, en fournissant aux étudiants en immersion française et francophones la possibilité de poursuivre leurs études postsecondaires en français.

De plus, le CSJ a été instrumental dans la formation de plusieurs de nos membres de l'AJEFA. Ceux-ci sont devenus des leaders dans la communauté juridique et assurent le respect de la primauté du droit y inclus les droits linguistiques qui ne sont pas respectés dans notre province. Ceci est évident dans la décision de *R. c. Vaillancourt* 2019 ABQB 859 ou nous voyons comment, même après presque 30 ans, le droit à un procès criminel dans la langue officielle de son choix continue à être négligé. Sans financement adéquat pour le CSJ, les droits de la minorité linguistique officielle et l'accès à la justice pour ces individus seront en péril.

Nous vous demandons de collaborer avec l'ACFA et le CSJ afin de trouver une solution dans les plus brefs délais pour préserver notre unique institution postsecondaire de langue française

Je vous prie d'agréer, monsieur le Premier ministre et monsieur le ministre de l'Éducation supérieure, mes plus sincères salutations.

Me Justin E. Kingston

Président de l'AJEFA



Association des  
juristes d'expression française  
de l'Alberta

C.c.:

Honorable Doug Schweitzer, ministre de la Justice

Honorable Leela Aheer, ministre de la Culture, du Multiculturalisme et du Statut de la femme et  
ministre responsable du Secrétariat francophone

Laila Goodridge, secrétaire parlementaire pour la Francophonie albertaine

Sheila Risbud, présidente, Association canadienne-française de l'Alberta